

tarif dépannages et remorquages 2017 (hors tva)

applicable à partir du 01/02/2017

1.	kilomètre parcouru lors d'un dépannage avec réparation sur place :	0,75€
2.	kilomètre parcouru en camion (plateau / treuil / panier) lors d'un remorquage avec ou sans soulèvement :	1,50€
3.	kilomètre parcouru en camion grue :	3,10€
4.	kilomètre parcouru par dépanneuse poids lourds < 7,5t PMA :	2,30€
5.	main d'œuvre horaire dépanneur / remorqueur :	53,80€
6.	main d'œuvre horaire remorqueur spécialisé en grue :	61,00€
7.	main d'œuvre horaire remorqueur spécialisé PL <7,5t :	72,00€
8.	forfait prise en charge dépanneuse PL <7,5t :	105,00€
9.	entreposage d'un véhicule de tourisme par 24 heures:	10,00€
10.	entreposage d'un véhicule utilitaire jusqu'à 7,5 t par 24 heures:	15,00€
11.	délivrance d'un véhicule entreposé chez le dépanneur :	45,00€
12.	réparation pneu tubeless :	31,00€
13.	les points 5, 6, 7 et 11 sont sujets aux suppléments éventuels suivants :	

✓	entre 18h00 et 22h00 et le samedi :	+ 25%
✓	entre 22h00 et 08h00 :	+ 50%
✓	dimanche :	+ 50%
✓	jours fériés :	+ 100%

les majorations ci-dessus ne sont pas cumulables !